

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Congé paternité. Utiliser les moyens à disposition (lv. pa. 18.444)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Guignard, Sophie

Citations préféré

Guignard, Sophie 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Congé paternité. Utiliser les moyens à disposition (lv. pa. 18.444), 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique sociale	1
Groupes sociaux	1
Politique familiale	1

Abréviations

SGK-SR	Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Ständerates
CSSS-CE	Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats

Chronique générale

Politique sociale

Groupes sociaux

Politique familiale

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 20.06.2019
SOPHIE GUIGNARD

Le député Caroni (plr, AR) pense avoir trouvé une solution pour le congé parental: si les pères pouvaient légalement prendre leurs vacances dans une période donnée avant et après la naissance d'un enfant, la mise en place d'un congé paternité payé par l'Etat ne serait plus nécessaire. Les sénateurs et sénatrices se sont montrées peu convaincues par sa proposition. L'initiative parlementaire «**Congé paternité. Utiliser les moyens à disposition**» a été refusée à 33 voix contre 7, avec 4 abstentions et sans débat.

La CSSS-CE avait proposé par 6 voix contre 0 et 7 abstentions de ne pas donner suite à l'initiative. Premièrement les dispositions légales actuelles obligent déjà les employeurs à prendre en compte les besoins des personnes employées. Deuxièmement elle privilégie le contre-projet direct à l'initiative populaire pour un congé paternité, qu'elle a adopté un mois auparavant. Suite au refus du Conseil des États, l'objet se retrouve classé.¹

1) BO CN, 2019, p. 570; Rapport de la CSSS-CE, 16 mai 2019